



« Entente de l'Ouest »

PARTICULARITE :

« *L'Entente de l'Ouest* » constitue un des deux doublages facultatifs gratuits des concours généraux proposés par l'« *Entente des V – Entente Frontalière – Entente de l'Ouest* », un trio de groupements correspondant, dans les grandes lignes, à l'aile gauche du lâcher unique athois du dimanche en 2015, un lâcher abandonné en octobre dernier pour trois saisons en principe.

Les sociétés de Buissenal, Ellezelles, Frasnes, Leuze et Moustier la composent à nouveau, proposent toujours en 2016, et ce pour chaque épreuve organisée, un résultat local en fonction d'un rayon tout aussi local reconduit. Elles continuent, comme lors de la saison précédente, à exclure des communes francophones reprises par leur propre rayon général de groupement qui sert à arrêter la plus large possible zone de participation de l'association formée par les trois entités.

L'interpénétration des rayons des trois groupements formant l'entente générale est un fait significatif, traduit une réelle volonté au sein de chaque entité d'« ouvrir au maximum » pour rechercher la clientèle la plus large possible. L'esprit local prime.

LES COMMUNES (celles notifiées en gras ou représentées dans une couleur plus claire recensent une société de l'entente ou du groupement) :

- **du pourtour (26)** : Roucourt, Bury, Willaupuis, Baugnies, Barry, Maulde, Béclers, Havinnes, Quartes, Forest, Cordes, Arc-Wattripont, Dergneau, Saint-Sauveur, **Ellezelles**, Flobecq, Wodecq, Lahamaide, Oeudeghien, Mainvault, Villers-Saint-Amand, Ligne, Chapelle-à-Oie, Blicquy, Aubechies, Tourpes. ;
- **de l'intérieur (15)** : Anvaing, **Buissenal**, Chapelle-à-Wattines, **Frasnes**, Gallaix, Grandmetz, Hacquegnies, Herquegies, Houtaing, **Leuze**, Montroeuil-au-Bois, **Moustier**, Pipaix, Thieulain, Thimougies ;
- **par ordre alphabétique (41)** : Anvaing, Arc-Wattripont, Aubechies, Barry, Baugnies, Béclers, Blicquy, Buissenal, Bury, Chapelle-à-Oie, Chapelle-à-Wattines, Cordes, Dergneau, Ellezelles, Flobecq, Forest, Frasnes, Gallaix, Grandmetz, Hacquegnies, Havinnes, Herquegies, Houtaing, La Hamaide, Leuze, Ligne, Mainvault, Maulde, Montroeuil-au-Bois, Moustier, Oeudeghien, Pipaix, Quartes, Roucourt, Saint-Sauveur, Thieulain, Thimougies, Tourpes, Villers-Saint-Amand, Willaupuis, Wodecq.



LES GRANDES LIGNES DE LA GESTION SPORTIVE :

- une innovation de taille, le samedi supplée le dimanche comme jour de compétition ;
- maintien de la ligne du centre ;
- reconduction de la zone de participation ;
- en cas de mauvais temps, le rapatriement des pigeons aura lieu le lendemain au plus tard à 15h ; si le temps le permet, l'organisateur pourra décider de lâcher les pigeons à la frontière en accord avec le convoyeur et le président de l'entente ;
- les constatations doivent être faites dans un appareil réservé uniquement à la vitesse (un appareil par concours) ; si, en cas de concours irrégulier, le nombre de pigeons constatés est insuffisant pour clôturer le résultat, les derniers prix seront remboursés.



LA CARTE :

